

tenue le 5 septembre 2024 à 19h00 À l'École Masson de Danville

Nº de la résolution ou annotation

PROVINCE DE QUÉBEC COMMISSION SCOLAIRE DES SOMMETS ÉCOLE MASSON

Procès-verbal de l'assemblée générale des parents tenue le 5 septembre 2024 à 19h00, à la cafétéria.

AG 24-25/01

1. MOT DE BIENVENUE

Mme Champagne souhaite la Bienvenue à tous les parents présents à l'assemblée générale.

AG 24-25/02

2. ÉLECTION D'UN PRÉSIDENT ET D'UNE SECRÉTAIRE D'ASSEMBLÉE

Mme Caroline Champagne se propose afin d'agir à titre de présidente d'assemblée.

Elle propose également que Mme Stéphanie Gagnon agisse à titre de secrétaire d'assemblée.

Adopté à l'UNANIMITÉ.

AG 24-25/03

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par, Cindy Petit, parent, que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté en ajoutant les changements suivants:

- Au point 5 : que 2023-2024 pour 2024-2025
- Ajout du point 7 h) Représentant de la communauté.

AG 24-25/04

4. LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 6 SEPTEMBRE 2023

Il est proposé par Olivia Gionet Bouchard, parent, que le procèsverbal soit adopté tel que présenté.



tenue le 5 septembre 2024 à 19h00 À l'École Masson de Danville

N° de la résolution ou annotation

AG 24-25/05

5. PRÉSENTATION DE L'ORIENTATION ET DES CHANTIERS DE TRAVAIL

Présentation des diverses orientations :

Projets, bons coups, ludothèque, réussites académiques/ sociales, s'occuper positivement.

AG 24-25/06

6. INFORMATIONS SUR LES DIFFÉRENTS COMITÉS POSSIBLES

- a. Conseil d'établissement
- b. OPP / Fondation
- c. Comité de parents au centre de services scolaires
- d. Comité EHDAA / Hélène Ménard

7. ÉLECTIONS DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

AG 24-25/07

Le conseil sera composé de cinq parents et cinq membres de l'équipeécole. Cette année, deux postes membres et un poste de substitut sont en élection. Il y a également les postes de la présidence d'assemblée, de vice-présidence et de Comité de parents offerts. De plus, il y aura une formation obligatoire pour chaque membre du CÉ.

a. Nomination d'un président d'élection

Il est proposé par Caroline Champagne, directrice, QUE Mme Kim Jasmin, parent, agisse à titre de présidente d'élection.

- b. Règlements de nomination des représentants
- c. Nomination des scrutateurs

	rés atio

tenue le 5 septembre 2024 à 19h00 À l'École Masson de Danville

Nº de la résolution		
ou annotation		

- d. Représentantes des parents au conseil d'établissement (2) Ève-Lyne Laroche et Stéphanie Gagnon.
- e. Représentant substitut des parents au conseil d'établissement
 (1)
 Emmanuelle Thomas.
- f. Représentant au comité de parents Cindy Petit se propose afin de poursuivre à titre de représentante.
 - g. Substitut du représentant au comité de parents Olivia Gionet Bouchard

AG 24-25/08

8. FORMATION DE L'ORGANISME DE PARTICIPATION DES PARENTS (O.P.P.) ART 96

Poursuite de la Fondation.

Plusieurs questions concernant les finances ont été soulevées. Un "forms" sera envoyé aux parents afin de connaître leur disponibilité offerte à la Fondation. Campagne à venir : Les bûches

AG 24-25/09

9. QUESTIONS DE L'ASSEMBLÉE

Mme Kim Jasmin, parent, nous présente les démarches qu'elle a faites en lien avec le parascolaire: Cours qui pourraient être intéressants d'avoir en parascolaire:

Yoga, Entraînement, Arts, Cuisine, Chant, Art dramatique, Club de lecture. Très beau travail!

AG 24-25/10

10. PREMIÈRE RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT Réunion "Extraordinaire" le 12 septembre 2024 à 17h45 à la demande des enseignantes.

AG 24-25/114

11. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE



	tenue le 5 septembre 2024 à 19h00 À l'École Masson de Danville	
Nº de la résolution ou annotation	Tous les sujets à l'ordre du jour ayant été traités, il est propos Ève-Lyne Laroche, parent et résolu : QUE la séance soit levée à 20h23.	
	Caroline Champagne Directrice	Stéphanie Gagnon Secrétaire d'assemblée

